

GOVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
DIRECTION
des Services Economiques
Service Cartographique

DÉPARTEMENT D'ALGER

CARTE
des Voies de Communication

dressée par ordre
 DE M. G. LE BEAU
 Gouverneur Général

Echelle : 1/400.000

1936

Agriculture

DEPARTEMENT D'ALGER



----- Limite de Département

••••• des Territoires de Sud

● Préfecture

● Chef-lieu de Commune de Plein exercice

• Chef-lieu de Commune déléguée

• Centre de Colonisation

• Ferme, ferme

• Bourg, Kasr

----- Chemin de fer à voie normale

----- Chemin de fer à voie métrique

----- Route Nationale

----- Chemin de Communication

----- Route communale

----- Route vicinale

••••• Plaine, terres

••••• Milieux

••••• Aérostation Nord-Sud

••••• Terrain d'atterrissage

Note : Le kilométrage est indiqué de 100 en 100 mètres sur les routes nationales et les chemins de fer

E. Farnet

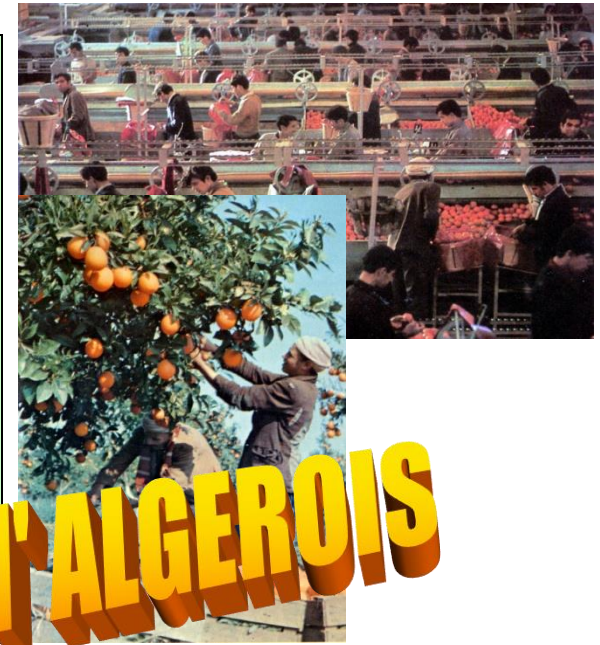


Zone du Tell et du Littoral - 600mm de pluie

Monts du Dahra (Ténès), vallée du Chélif (Orléansville), plaine de la Mitidja (Blida, Boufarik), le Sahel (Fort de L'Eau), La Grande Kabylie (Déllys, Tizi Ouzou, Bouïra),

Les cultures d'agrumes se concentraient dans les plaines ou l'on utilise l'eau des puits, ou des barrages. A Boufarik, 80 variétés d'agrumes étaient à l'étude en 1962. Les exportations atteignaient 250.000 T. sur une production de 400.000 T. dont la clémentine (découverte en Algérie)

Les cultures de légumes s'étendent le long de la côte : de Tipasa à Aïn Taya . Le maraîchage était parvenu au second rang des productions agricoles nouvelles par ses cultures de saison (35.000ha) et de primeurs (15.000ha) pour toute l'Algérie.



Agriculture dans l'ALGEROIS

Zone sèche des Hautes Plaines Altitude 500 à 1000m.
Plaine du Sersou, de Béni-Silmane.
Amélioration de la céréaliculture par introduction dans la rotation de la culture de lentille : Blonde du Sersou 5800 ha, et de blé adaptées (Mahon, Florence-Aurore). Après récolte, les nomades reprennent leur vie habituelle : moutons sur chaumes de céréales et de lentilles. La restauration des sols, (formules nouvelles, techniques originales), limite l'érosion et l'envasement (barrages). Au total, 180.870 ha sur l'Algérie du Nord . Les banquettes sont : forestières, fruitières, avec cultures intercalaires, à céréales et améliorations pastorales, en régions steppiques .



Zone Présaharienne pluie inférieure à 300mm.
Djelfa, Tadmit, Bou-Saâda.

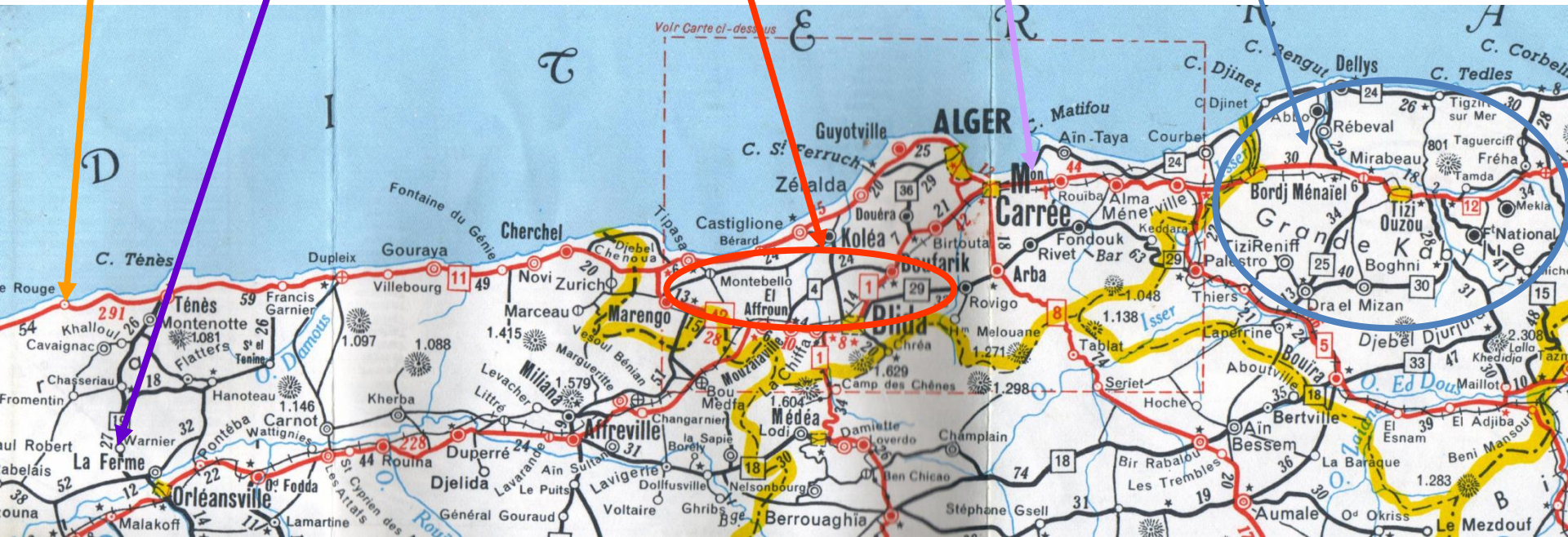
L'Espèce Ovine constitue l'essentiel de l'élevage algérien : 7 millions de têtes en 1955, dont les 9/10 appartiennent aux éleveurs nomades. Il est soumis, pour sa quasi-totalité, à tous les aléas de la transhumance et aux risques des saisons.

Amélioration des pâturages naturels et des terres de parcours, création de points d'eau dans les zones de transhumance. Création de centres vétérinaires : vaccinations, distributions gratuites de médicaments, balnéations antiparasitaires.



Zone du Tell et du Littoral - 600mm de pluie

Monts du Dahra (Ténès),
vallée du Chélif (Orléansville),
plaine de la Mitidja (Blida, Boufarik),
le Sahel (Fort de L'Eau),
La Grande Kabylie (Dellys, Tizi Ouzou,
Bouïra),



A Boufarik, 80 variétés d'agrumes étaient à l'étude en 1962.



La Mitidja



Les cultures d'agrumes se concentraient dans les plaines où l'on utilise l'eau des puits, ou des barrages



Les exportations atteignaient 250.000 T. sur une production de 400.000 T. dont la clémentine (découverte en Algérie)



L'Algérie verte: cultures d'artichauts



Les cultures de légumes s'étendent le long de la côte : de Tipasa à Aïn Taya . Le maraîchage était parvenu au second rang des productions agricoles nouvelles par ses cultures de saison (35.000ha) et de primeurs (15.000ha) pour toute l'Algérie.



Plaine du Cheliff

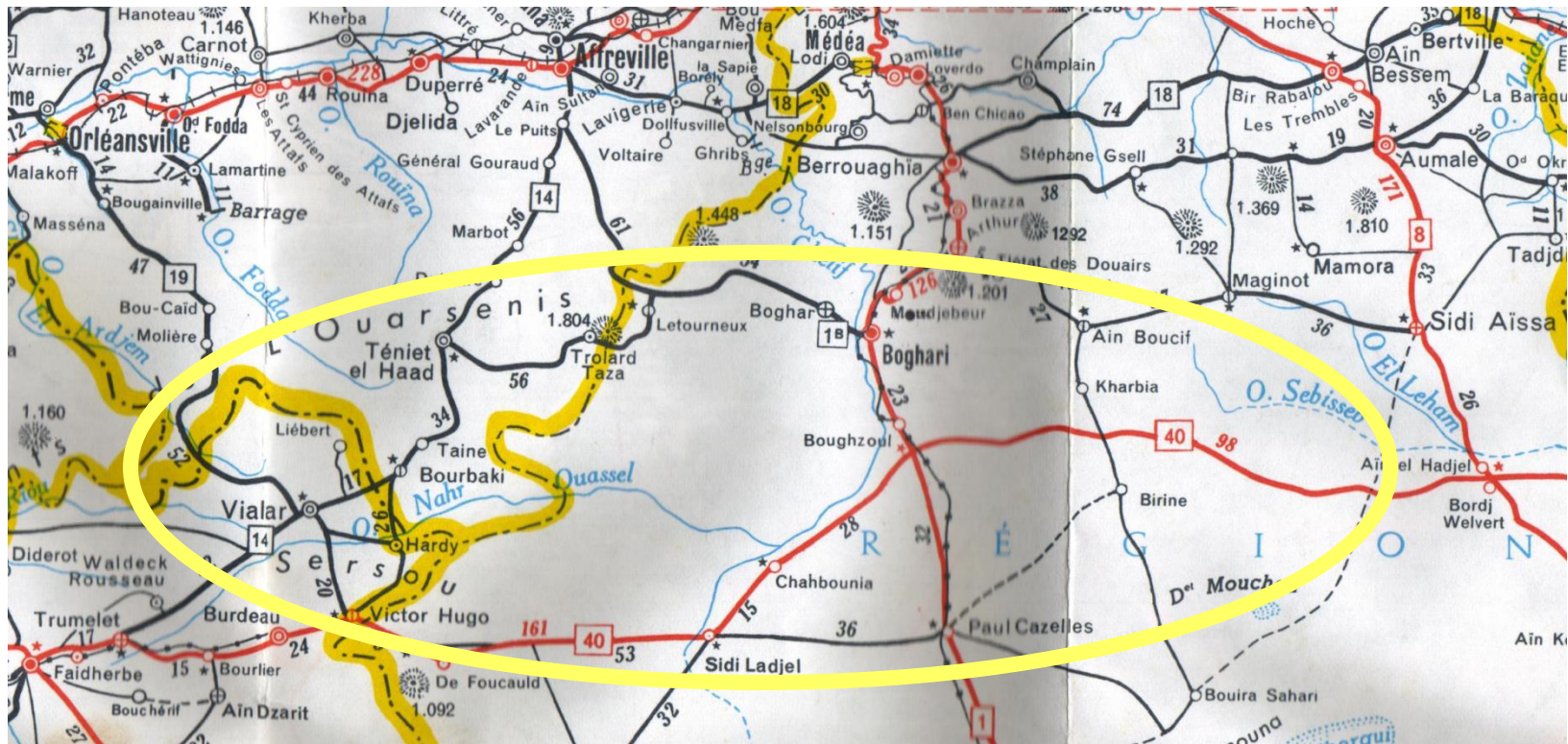
L'océan des blés jusqu'à l'Ouarsenis



Zone sèche des Hautes Plaines

Altitude 500 à 1000m.

Plaine du Sersou, de Béni-Slimane.



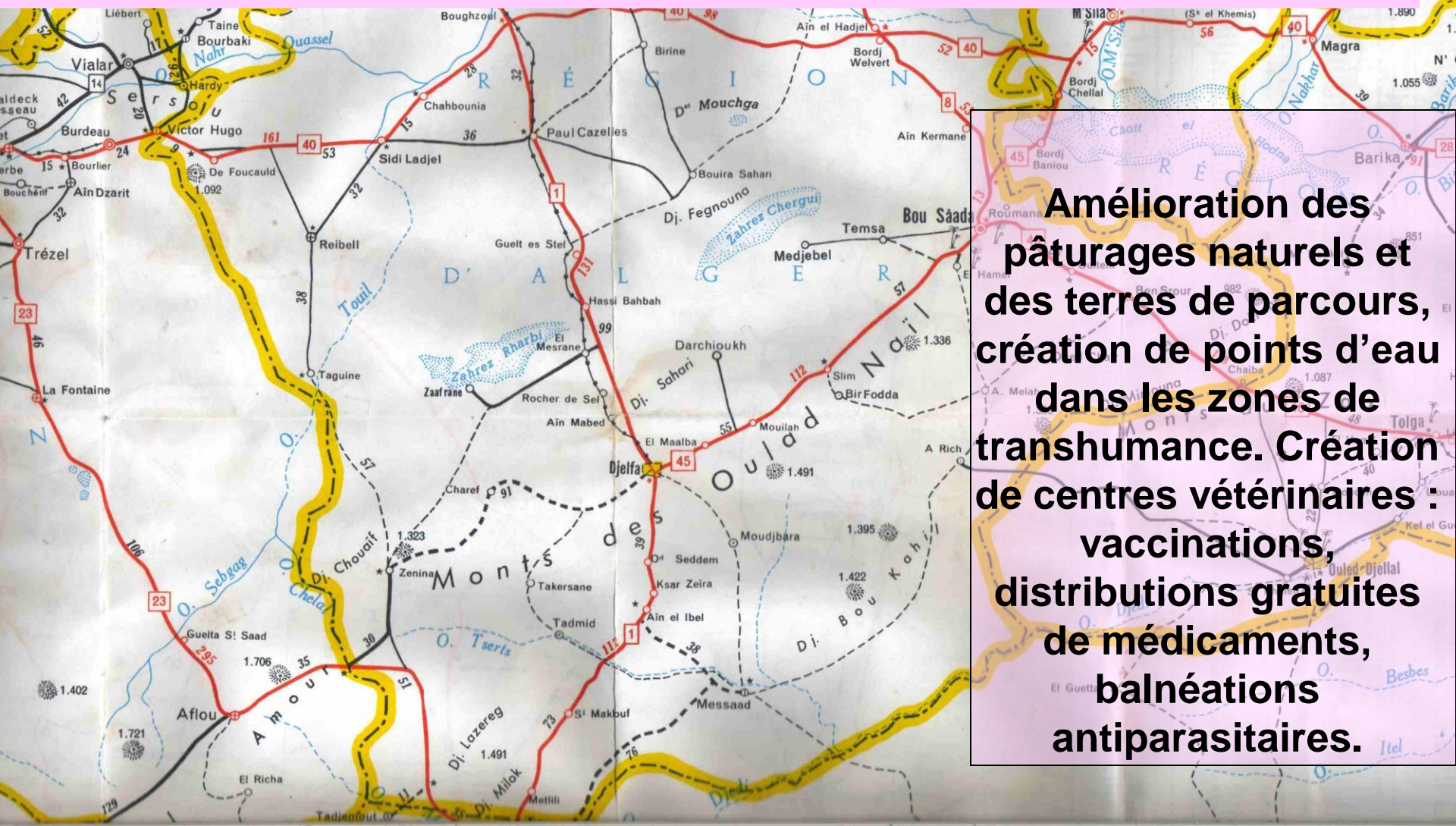
**Amélioration de la céréaliculture
par introduction dans la rotation
de la culture de lentille : Blonde
du Sersou 5800 ha,
et de blé adaptées (Mahon,
Florence-Aurore).**

**Après récolte, les nomades
reprennent leur vie habituelle :
moutons sur chaumes de
céréales et de lentilles**



• La restauration des sols, (formules nouvelles, techniques originales), limite l'érosion et l'envasement (barrages). Au total, 180.870 ha sur l'Algérie du Nord . Les banquettes sont : forestières, fruitières, avec cultures intercalaires, à céréales et améliorations pastorales, en régions steppiques .

Zone Présaharienne pluie inférieure à 300mm. Tadmit, Djelfa, Bou-Saâda.



**Amélioration des
pâturages naturels et
des terres de parcours,
création de points d'eau
dans les zones de
transhumance. Création
de centres vétérinaires :
vaccinations,
distributions gratuites
de médicaments,
baignations
antiparasitaires.**



L'Espèce Ovine constitue l'essentiel de l'élevage algérien : 7 millions de têtes en 1955, dont les 9/10 appartiennent aux éleveurs nomades. Il est soumis, pour sa quasi-totalité, à tous les aléas de la transhumance et aux risques des saisons.